

Septembre 2008

Québec, le 26 novembre 2008

Madame Nicole Rouillier
Directrice générale
Cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Objet : Suivi de l'évaluation institutionnelle

Madame la Directrice générale,

Au moment de l'évaluation institutionnelle du Cégep Marie-Victorin, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial avait fait trois recommandations portant sur les structures de programme, le mode de fonctionnement de la Commission des études et le système d'information. Lors de sa réunion du 4 septembre 2008, la Commission a pris connaissance des mesures adoptées par votre établissement pour donner suite à l'évaluation institutionnelle.

Le mode de fonctionnement de la Commission des études a été l'objet de modifications importantes. Un représentant de chaque groupe d'employés du Collège participe désormais à la préparation de l'ordre du jour et de la réunion. Le déroulement des réunions est de plus régi par un règlement interne.

Le Collège a déterminé sa structure de programme. La composition et le mandat des comités de programme sont maintenant précisés dans le Cadre de référence concernant les comités de programme. Ce cadre de référence a été révisé à l'hiver 2008, après

quelques années d'expérimentation, afin de refléter les ajustements nécessaires au bon fonctionnement des comités.

Finalement, le Collège avait déjà signalé l'achat d'un nouveau système d'information sur le cheminement scolaire des étudiants. La Commission a constaté que les données traitées sont pertinentes et que la documentation fournie par le système d'information est utilisée à des fins d'évaluation des programmes et de suivi du cheminement des étudiants.

La Commission estime que les actions entreprises par le Cégep Marie-Victorin répondent efficacement aux recommandations formulées dans le rapport de l'évaluation institutionnelle.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M. Raymond-Robert Tremblay, directeur des études